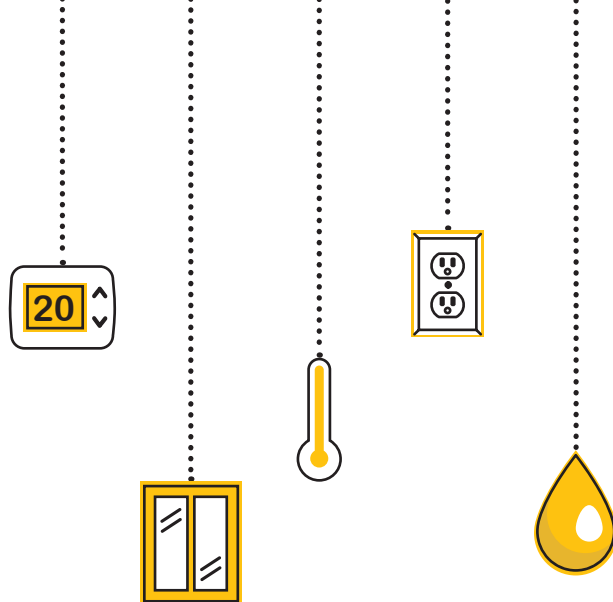




Le test
d'infiltrométrie :
un bon moyen
de faire la chasse
aux fuites d'air.



Visez l'efficacité énergétique!

Quebec.ca/Rénoclimat
1 866 266-0008



Le cadre normatif ainsi que le guide du participant du programme,
disponibles sur le site Quebec.ca/Rénoclimat, prévalent sur ce dépliant.

Plan pour une
économie
verte



RÉNO
CLIMAT



Rénovez votre habitation autrement

pour améliorer sa
performance énergétique

Québec



TEQ02-81-2409

Votre
gouvernement



Québec





/Rénoclimat

Des conseils et de l'aide financière pour des travaux de rénovation qui améliorent l'efficacité énergétique et le confort de votre habitation tout en diminuant votre consommation d'énergie.

Travaux admissibles¹

- › Isolation
- › Étanchéité
- › Portes et fenêtres
- › Ventilateur récupérateur de chaleur

Avantages

- › Conseils d'un professionnel indépendant
- › Économies annuelles sur votre facture d'énergie
- › Diminution des courants d'air et des endroits froids
- › Optimisation de la valeur de revente de la propriété
- › Amélioration de la cote d'efficacité énergétique ÉnerGuide de votre habitation
- › Accès à de l'aide financière

Québec.ca/Rénoclimat

Participants admissibles²

Propriétaires d'habitations existantes³ :

- › Maison (unifamiliale, jumelé, etc.)
- › Duplex et triplex
- › Immeubles résidentiels à logements multiples

Étapes à suivre

- 1/ Avant de commencer vos travaux,** demandez la visite d'un conseiller en efficacité énergétique en remplissant le formulaire à **Québec.ca/Rénoclimat** ou en composant le **1 866 266-0008**. L'organisme mandaté par Rénoclimat communiquera avec vous pour déterminer une date de visite.
- 2/** Un conseiller se rendra à votre habitation pour une première évaluation et vous enverra un rapport contenant des recommandations écoénergétiques et votre cote ÉnerGuide.
- 3/** Effectuez les travaux de votre choix parmi ceux recommandés.
- 4/** Une fois les travaux terminés, remplissez le formulaire en ligne pour demander une nouvelle évaluation.

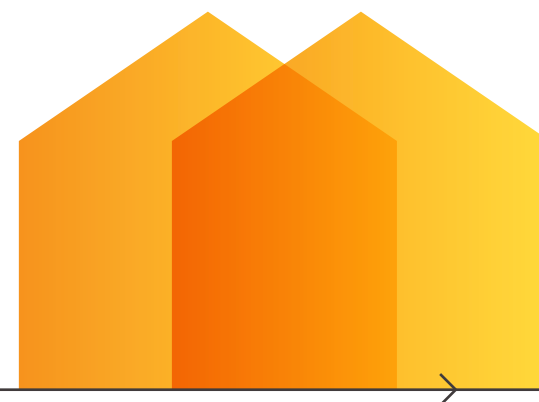
Frais de participation

Des frais de participations peuvent être exigés pour certains services. Informez-vous des montants applicables sur le site Web du programme.

Aide financière

Le montant varie selon le type d'habitation et les travaux admissibles que vous aurez effectués. Pour être admissibles, les travaux doivent améliorer la cote ÉnerGuide⁴ de l'habitation. À la fin du processus, l'aide financière sera envoyée par la poste sous forme de chèque.

Découvrez comment jouer un rôle au Québec.ca/Transition-énergétique



1. Consultez le site Web pour connaître l'ensemble des travaux admissibles.

2. D'autres conditions s'appliquent.

3. Vous pouvez participer plus d'une fois pour une même habitation.

4. Source : Ressources naturelles Canada